Les “domaines privilégiés” des “gens du voyage” : escroqueries, attaques au DAB, trafics de voitures volées

31/08/2015 à 23h46

Dans un rapport, publié par la gendarmerie et couvrant la période 2013-2014, il apparaît que leurs «domaines privilégiés» demeurent «les cambriolages de résidences principales», de «commerces», dont des magasins de téléphonie mobile et des concessions automobiles, «des escroqueries primaires réalisées au préjudice de personnes vulnérables», «des trafics de voitures volées», «des attaques de distributeurs automatiques de billets (DAB) au moyen d’un mélange gazeux oxygène/acétylène», note ce bilan de la criminalité, transmis au Service d’Information de Renseignement et d’Analyse Stratégique sur la Criminalité Organisée (Sirasco).



Certains peuvent néanmoins avoir recours aux armes pour commettre leurs méfaits. C'est notamment le cas dans le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie, où les gendarmes ont remarqué une multiplication des vols de fret (produits de luxe) et une hausse de la fraude aux droits d'accises relatifs au transport d'alcool.

«Les vols, perpétrés par des commandos armés, très bien structurés, sont en principe exécutés avec violence, écrivent-ils. Ils se résument souvent par la séquestration temporaire des chauffeurs de poids-lourds chargés de convoyer les marchandises».

Par ailleurs, les gendarmes notent qu'une minorité d'entre eux prennent part à des associations criminelles, notamment avec des malfaiteurs issus des quartiers sensibles et des alliances avec le banditisme corso-marseillais.

Source